

ABONNEMENT

Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8
Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés de
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 30 DÉCEMBRE

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

du 5 Janvier 1888

CANDIDATS CONSERVATEURS

- M. LE GÉNÉRAL D'ANDIGNÉ
M. BLAVIER
M. LE BARON LE GUAY
Sénateurs sortants

LE COMLOT OPPORTUNISTE

Oui, il y a un complot opportuniste, à la
tête duquel se met secrètement le président
Carnot.

Ce complot, c'est la dissolution de la
Chambre des députés.
C'est un complot qui affecte des allures de
franchise.

Les organes opportunistes en appellent à
l'opinion, au bon sens ; ils font ressortir
avec une remarquable sagacité l'impuissance
de la Chambre, ses divisions, ses fautes ; ils
invoquent l'Exposition de 89 et les intérêts
supérieurs de la République.

De telle sorte que beaucoup de gens ont
cru que rien n'était plus simple que ce re-
trempage dans le suffrage universel, et que
les députés républicains, tous comme un
seul homme, allaient s'écrier : « Oui, qu'on
nous dissolve. »

Et voici, au contraire, que déjà une op-
position formidable commence à se mani-
fester.

Les radicaux s'aperçoivent que les parti-
sans de la dissolution travaillent unique-
ment dans le but de restaurer l'opportunis-
me compromis dans ces derniers temps.

Il s'agit, par une pression administrative
habile, de déposer les radicaux des siè-
ges dont ils se sont emparés.

C'est le cabinet actuel, fine fleur d'oppor-
tunisme, qui a conçu le projet et qui rêve
de l'exécuter.

Et il ne l'exécutera pas, c'est infiniment
probable.

Les radicaux lui ont déjà refusé leur con-
fiance, parce qu'ils se méfiaient.

Aujourd'hui, ils lui déclarent la guerre
carrément.

Dès la rentrée des Chambres, cette affaire
de complot va être le sujet d'une interpellation,
et il pourrait bien se faire que le cabi-
net en fût désarçonné du premier coup.

Dans l'Autorité, M. de Cassagnac dit aux
Conservateurs quelques vérités bonnes à
méditer :

« Le parti conservateur, en effet, est un
parti qui voudrait bien être sauvé, mais
qui renâcle du moment où il faut agir
pour y arriver et du moment où il faut
risquer sa fortune ou sa peau.

« Que de gens qui seraient ravis d'appren-
dre que la République n'existe plus, et
qui mettent sur le dos des Princes les de-
voirs de vaillance et d'initiative qui leur
incombent à eux-mêmes !

« Eh bien ! le moment est venu où les
Conservateurs peuvent se débarrasser de
la République, sans courir le moindre
danger, ce qui est leur affaire. Ils n'ont
qu'à préparer sérieusement les élections
générales prochaines, où le bulletin de
vote peut remplacer avantageusement le
fusil. »

Le conseil est bon à suivre, encore qu'il
vienne d'un protagoniste, qui a plus contri-
bué que personne, peut-être, à persuader
aux Conservateurs qu'ils devaient tout at-
tendre d'un sauveur omnipotent et du droit
de la force. Nous sommes, cette fois, plei-
nement d'accord avec M. de Cassagnac et,
avec lui, nous adjurons les Conservateurs
de s'unir pour combattre avec le bulletin de
vote.

RUE SAINT-DOMINIQUE

Le bruit de la démission du nouveau
ministre de la guerre a couru avec assez de
persistance pendant ces derniers jours. Ce
bruit reposait, croyons-nous, sur le retard
mis par M. Logerot à se donner un succes-
seur au grand commandement du 8^e corps.

Aujourd'hui, ce corps est pourvu par la
nomination du général Galland et il y a tout
lieu de croire que M. Logerot ne quittera
pas le ministère... avant ses autres collè-
gues du cabinet, ce qui, il est vrai, ne lui
promet pas une bien longue existence.

Et cette existence plus longue nous la
souhaiterions, quelles que soient d'ailleurs
les opinions politiques du général Logerot.
Nous ne connaissons pas M. Logerot. Sa
réputation militaire n'est pas transcendante.
Quelques-uns l'ont traité d'homme médiocre.
C'est possible ; mais deux faits nous
ont déjà prouvé que ce n'était ni un politi-
cien ni un charlatan.

Il a pris soin à son arrivée de ne détra-
quer aucun service par ces changements de
personnel dont abusèrent trop ses prédé-
cesseurs ; il a fermé la porte au nez de tous
ces reporters auxquels M. Boulanger avait
donné grandes et petites entrées au mini-
stère de la guerre pour le plus grand ser-
vice... de l'étranger, et que M. Ferron n'avait
pas osé prier d'aller chercher pâture ail-
leurs ; il s'est montré très peu au courant
des misères parlementaires et très peu
pressé de s'y mettre.

Si tout cela ne dénote pas un homme supé-
rieur, cela indique au moins un homme de
bon sens et un soldat. C'est déjà quelque
chose.

Si nous avons la chance d'avoir à la rue
Saint-Dominique un homme qui reste aussi
en dehors des « chats noirs » que des sa-
lons « respectueusement sympathiques »
des Limouzin et consorts, qui ne laisse pas
les avocats, les médecins ou les pharma-
ciens du Parlement bouleverser de fond
en comble notre organisation militaire à une
époque aussi sujette aux conflagrations im-
prévues, qui emploie son temps à dresser

et à armer des soldats disciplinés et solides
au lieu de parader ou de pérorer à pied et à
cheval dans les cirques, qui s'occupe en un
mot de l'armée plus que de la politique et de
lui-même, gardons-le !

Depuis quelques années nous n'avons pas
eu souvent semblable fortune.

EDOUARD GRIMBLOT.

Médaille commémorative

Les membres de la délégation de l'Insti-
tut de France sont arrivés mardi soir à
Bruxelles. M. le vicomte Henri Delaborde,
secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-
arts, s'étant trouvé indisposé au moment du
départ, avait remis à M. Camille Doucet
une lettre pour le prince exilé.

M. Chaplain, membre de l'Académie des
beaux-arts, auteur de la médaille commé-
morative, s'était joint à la délégation.

Mercredi matin, à dix heures et demie, dit
le Soleil, les membres de la délégation de
l'Institut de France se sont rendus à l'hôtel
du prince, Chaussée de Charleroi, et ont été
reçus par S. A. R. le duc d'Aumale, ayant
auprès de lui M. Perrot de Chazelles.

En remettant au prince l'écrin qui contient
les trois exemplaires de la médaille dont
nous avons donné la description, M. Renan,
directeur de l'Institut, a adressé à S. A. R.
le duc d'Aumale une courte allocution dans
laquelle il l'a remercié de la magnifique do-
nation qu'il a faite à l'Institut, donation
d'autant plus généreuse qu'elle comprend
non seulement des revenus considérables,
mais encore des collections uniques jama-
sées depuis un demi-siècle.

Le directeur de l'Institut a ajouté que la
donation de Chantilly et de ses collections
complétait noblement les services nombreux
rendus à la France par le prince exilé.

M. Renan a terminé son allocution en ex-
primant les regrets qu'éprouve l'Institut des
circonstances qui tiennent le prince éloigné
du pays qu'il aime et qu'il a toujours loya-
lement servi.

Un peu ému, S. A. R. le duc d'Aumale a

38 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MINA KLARZ

PAR A. DESHAYES-DUBUISSON

Deuxième partie

Elle arrivait près de l'église. L'endroit, rede-
venu solitaire, souriait à sa pensée ; la jeune fille
s'assit sur une pierre moussue.

Le soleil se couchait à l'horizon avec de splen-
dides clartés ; la nature, en robe de fête, com-
mençait l'hymne du soir, le calme se faisait de
plus en plus. Au milieu des bruits assourdis du
jour, des chants murmurés à voix basse par les
insectes et les oiseaux, son cœur se dilata... il lui
prit un désir pressant de retourner à l'orgue, de
jouer pour elle seule... Obéissant à cette impulsion
spontanée, Mina rentra ; bientôt ses mains purent
voler aux touches, et, sans s'en apercevoir, se
livrant à une inspiration soudaine, elle les laissa
errer en liberté...

O surprise ! au lieu d'une phrase incomplète qui
naît et meurt au même instant, une véritable
mélodie — création personnelle et charmante —
s'éleva sous les voûtes silencieuses ! Elle s'arrêta...
son oreille la trompe peut-être ? Non, non... les
battements de son cœur redoublent : tout à coup,

un souffle puissant l'agite, une vision radieuse
l'émerveille, et, dans l'élan d'un attrait jusqu'alors
inconnu, mais enfin victorieux, Mina s'écrie :
Ah ! moi aussi, je suis artiste ! Alors, à la lueur de
l'éclair fulgurant de la vocation, tout son être
palpite, tressaille dans ses profondeurs ; elle a
trouvé sa voie, sa puissance, son amour ! Quelle
bénédiction ! quelle certitude ineffable ! Artiste !
moissonner dans le champ de l'idéal, s'élever aux
sphères sublimes de l'art, en parler la langue avec
ses prêtres, ses initiés, quel rêve !

Semblables à ces tableaux des peintres du
moyen âge, dans lesquels des groupes de saints et
de saintes accompagnent le motif principal, les
figures bien-aimées de son père, de sa mère et de
Rosen, prennent place au premier plan de
l'éblouissante vision. C'est non-seulement une
évocation, mais une résurrection tangible de leur
influence ; c'est surtout l'incarnation du génie du
père dans l'âme de la fille.

Ainsi, elle retrouve le passé en s'emparant de
l'avenir !

Voici la nuit : soudain la voix de M. Humphrey
et un joyeux éclat de rire de Rosen viennent
l'arracher à son ivresse. Étonnés de son retard,
tous deux sont partis à sa recherche. Rappelée à
elle-même, Mina s'agenouilla pour prier ; action

de grâce rapide, mais fervente, dans laquelle se
dissipent ses derniers doutes et ses dernières
tristesses.

XII

— Quelle robe mettez-vous à la soirée de
mardi, mademoiselle Mina ? hasarda timidement
« Bonne Amie », un matin de la semaine suivante,
tout en promenant avec activité l'époussette.

— Mon costume de dimanche dernier ne sera-t-il
pas suffisant ?

Son interlocutrice, après avoir continué un
instant sa guerre à la poussière, reprit avec un
certain embarras :

— Il vous faudrait une robe de soie, vous trou-
verez tant de dames élégantes !

La jeune fille, que les préoccupations de l'excel-
lente femme emusaient, garda un moment le
silence, puis elle dit en souriant :

— Eh bien ! chère madame, cette indispensable
robe, je la possède : neuve et brillante, n'ayant
servi que deux fois, je n'y songeais pas.

— Ah ! voyons-la, s'écria la femme du direc-
teur, laissant un vase à demi essuyé.

Il est toujours doux d'inspirer la sympathie,
quand même celle-ci se traduit par des puérilités ;
Mina s'empressa d'obéir à cette demande.

La robe, d'une coupe élégante, fut trouvée con-
venable.

— Casera fort bien ainsi, conclut M^{me} Ham-
phrey.

Au moment où toutes deux sortaient de la
chambre, la voiture aux commissions s'arrêtait
devant la porte.

— M^{me} Kerven m'a donné une lettre pour vous,
mademoiselle, dit le concierge à Mina, je vais
déjeuner ; ensuite, si vous voulez, on déchargera
la caisse.

Sur ce propos, il détela son cheval.

M^{lle} Klarz, étonnée, rentra pour décrocher le
pli qui contenait ces mots :

« Mademoiselle, en voyant à la maison un
piano sur lequel je ne mets jamais les doigts, j'ai
pensé qu'il vous agréerait, sans doute, de l'avoir
à disposition, en attendant le vôtre ; voici pour-
quoi je me permets de vous l'envoyer par Durand.

« L'obligeance est le plaisir des vieilles gens,
vous le savez, mademoiselle ; aussi, je suis persua-
dée que vous ne voudrez pas m'enlever cette
bonne occasion de m'en procurer un véritable.

« Faites donc, je vous prie, bon accueil à
l'instrument et à l'assurance de mes meilleurs
sentiments.

« IVONNE KERVEN. »

Mina fut très touchée. Dès l'abord, elle avait
éprouvé beaucoup d'attrait pour la vieille dame
qui, encore belle et attrayante, conservait surtout
un grand charme de bonté ; mais elle entrevoyait

répondit par quelques mots aux paroles qui venaient de lui être adressées par le directeur de l'Institut. Le prince a fait l'éloge des services rendus à la France par l'Institut et a remercié les membres de la délégation des témoignages de sympathie qu'ils lui apportaient et des regrets qu'ils exprimaient de son absence.

Nous croyons bien qu'à ces regrets devait se mêler dans l'esprit de nos académiciens beaucoup d'étonnement.

N'est-il pas étrange, en effet, que les membres de l'Institut, pour remercier le fils de France, le vaillant soldat vainqueur de la Smala, le lettré qui a si brillamment marqué sa place à côté d'eux, du don royal qu'il a fait à la France, soient obligés d'aller par delà la frontière, tandis qu'en deçà de cette frontière se promènent librement, arrogants, menaçants, préparant ouvertement au sein même de nos Assemblées la revanche communarde, les fusilleurs d'otages et les incendiaires de 1871 !

Et l'étonnement redouble quand on songe que cette proscription inique de M^{re} le duc d'Aumale provient d'un manque de considération (III) vis-à-vis du beau-père de M. Wilson, de ce Président que les républicains ont fini par jeter hors de l'Elysée comme un laquais.

Le duc d'Aumale a admiré les médailles qui lui étaient remises et a chaudement félicité M. Chaplain de son beau travail.

M. Chaplain a remis au prince un quatrième exemplaire de la médaille commémorative dont il est l'auteur. Cet exemplaire diffère légèrement des autres. Le profil du prince, sur les médailles de l'Institut, est représenté le col nu, suivant l'antique. Sur la médaille offerte par M. Chaplain, le prince est en uniforme de général de division.

Les membres de la délégation ont été retenus à déjeuner par le duc d'Aumale. Après ce déjeuner, M. Camille Doucet est reparti pour Paris, où il est arrivé dans la soirée. Les autres membres de la délégation, après avoir passé l'après-midi dans les musées, ont dîné chez le duc d'Aumale. Ils ont assisté, dans la soirée, à la première représentation de *Giocanda*, au théâtre de la Monnaie.

Les membres de la délégation de l'Institut ont dû rentrer hier à Paris.

LA JOURNÉE DU NOUVEAU PRÉSIDENT

Plusieurs journaux donnent les renseignements suivants sur la manière dont le nouveau Président de la République occupe sa journée :

M. Carnot, qui se couche tard, se lève de bonne heure. Il déjeune entre dix et onze heures et dîne à sept heures. Dans la soirée, il se rend avec M^{re} Carnot chez son père, rue de la Boétie, où il se rencontre avec les autres membres de sa famille.

À l'Elysée, rien n'est changé dans les bureaux ni dans la maison militaire. Le Président a conservé l'ancien personnel.

Son cabinet se compose d'un secrétaire général et de trois sous-secrétaires, qui

doivent être moins occupés qu'autrefois, car M. Carnot dépouille toute la correspondance, voit tout lui-même, lettres, pétitions, journaux.

Il tient à être renseigné exactement sur ce que disent de lui ces derniers.

M. Grévy affectait, au contraire, de ne lire que le *Journal des Débats* et le *Times*.

En ce qui concerne les fêtes, le nouveau Président, indépendamment de deux grands bals et de trois grands dîners officiels auxquels se bornaient les réceptions de son prédécesseur, se propose de recevoir à dîner, tous les jeudis, une série d'invités appartenant tant au monde des arts et des lettres qu'à celui de la politique.

Des invitations particulières auraient lieu pour les bals et concerts qui succéderaient à ces dîners.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le Conseil supérieur de la guerre s'est réuni hier matin et a examiné les derniers projets laissés par le général Ferron. On croit qu'il a été saisi par le ministre de la question de savoir s'il n'y aurait pas intérêt à rétablir les inspecteurs généraux de corps d'armée, si malheureusement supprimés. On croit que le Conseil aurait donné son adhésion unanime à leur rétablissement.

Au Conseil des ministres de samedi dernier, le général Logerot a présenté à la signature du Président de la République un décret abrogeant celui du 6 avril 1886 qui avait porté un coup si fatal à l'organisation de la gendarmerie.

On se rappelle que ce décret avait réduit de 32 à 22 le nombre des légions, et diminué l'affectif des officiers dans les conditions suivantes : 44 colonels au lieu de 47 ; 43 lieutenants-colonels au lieu de 47 ; 82 chefs d'escadron au lieu de 102 ; 282 capitaines au lieu de 314. Seul le nombre des lieutenants et des sous-lieutenants était augmenté et porté de 350 à 399.

C'était un premier gage donné par le général Boulanger à ces démagogues qui, en attendant qu'ils osent demander la disparition de la gendarmerie, veulent tout au moins la décapiter, et qui tiendraient beaucoup à n'avoir affaire qu'à des chefs de brigade, sachant bien qu'on a plus facilement raison d'un sous-officier que d'un officier.

Nous avons trop souvent et trop énergiquement protesté contre les funestes prescriptions du décret du 6 avril, pour ne pas nous féliciter hautement de voir le nouveau ministre revenir sur des mesures qui avaient été condamnées dès le premier jour et dont l'expérience a montré tous les dangers. (Avenir militaire.)

Au Conseil de cabinet qui s'est tenu, hier matin, au ministère des finances, M. Faye, ministre des beaux-arts, a fait part à ses collègues de la nomination de M. Paravey,

sa sœur, tantôt elle restait avec « bonne amie ». On le comprend ; tout travail à l'usine avait été abandonné.

La veille de la soirée, maîtresse et élève se trouvaient réunies.

— Oh ! mademoiselle, dit Madeleine, voulez-vous me jouer encore une fois cette romance sans paroles, je ne puis la comprendre qu'en vous écoutant.

Lorsque le morceau fut fini, la jeune fille se mit au piano, en disant :

— Il me semble que je vais réussir.

En effet, elle joua avec un goût très sûr l'œuvre de Mendelssohn.

— Je vous devrai, dit-elle, en embrassant son professeur, d'incomparables jouissances.

Ce n'était pas une personne démonstrative que M^{lle} Abril, aussi cet élan réjouit le cœur de Mina ; elle le comprit : plus ce dernier est libre, plus il attire la sympathie. (A suivre.)

Théâtre de Saumur

Direction : JUSTIN NÉE

LUNDI 2 Janvier 1888,

LE BOSSU

Drame en 5 actes et 10 tableaux, de P. Féval.

directeur du théâtre de Nantes, pour la direction de l'Opéra-Comique.

UNE DÉCLARATION DE M. CARNOT.

On lit dans le *Gaulois* :

« Nous croyons savoir que le Président de la République saisira l'occasion des réceptions officielles du 4^{er} janvier pour prononcer quelques paroles destinées à rassurer l'opinion publique, troublée par les bruits alarmants de l'extérieur, dont la spéculation profite pour amener sur le marché des fluctuations qui ajoutent encore à l'inquiétude générale.

» Pour mieux accentuer le caractère pacifique de ses déclarations, M. Carnot les ferait aux délégations de la Chambre et du Sénat, et peut-être même au syndicat des agents de change. »

Par décret en date du 26 décembre 1887, rendu sur la proposition du grand chancelier de la Légion-d'Honneur, M^{re} Le Ray, surintendante des maisons d'éducation de la Légion-d'Honneur, est nommée surintendante honoraire.

Par décret en date du 26 décembre 1887, rendu sur la proposition du grand chancelier de la Légion-d'Honneur, M^{re} Ryckebusch (Amélie), inspectrice de la maison d'éducation de Saint-Denis, est nommée surintendante des maisons d'éducation de la Légion-d'Honneur, en remplacement de M^{re} Le Ray, admise à l'honorariat.

LA FRANC-MAÇONNERIE ET LE HUIS-CLOS

La franc-maçonnerie s'ennuie dans ses loges ; elle veut se produire au dehors. Dans une réunion tenue au cirque de Troyes, sous la présidence de M. Desmons, député de l'extrême gauche, et président du grand conseil, la nouvelle règle maçonnique a été proclamée. Le temps est venu, paraît-il, de jeter la truelle par-dessus les murs des ateliers de la secte et d'arborer en public le tablier, singulier emblème de la liberté, soit dit en passant. Déchristianiser la France, la livrer pieds et poings liés à la tyrannie révolutionnaire, tel est le but ouvertement déclaré et auquel, du reste, la secte travaille depuis longtemps. Des attaques calomnieuses contre l'Eglise et ses ministres, de virulentes récriminations contre les maçons qui, une fois arrivés au pouvoir, n'assistent plus aux *tenues*, tel a été le thème développé.

Il n'est pas nouveau. Ce qu'il faut retenir, c'est que la franc-maçonnerie, enhardie par la complicité du gouvernement, croit devoir affronter le grand jour. Nous applaudissons à cette détermination, mais rien ne nous démontre qu'elle recevra son plein effet. Les meneurs ne diront que ce qu'ils croiront devoir dire, et leurs dupes n'en seront que plus bernées.

Aussi, pourquoi donc des gens sensés éprouvent-ils le besoin de s'affilier à une société où, au nom de la liberté et de l'instruction, on les tient dans l'ignorance sous une surveillance pleine d'injurieuse méfiance ?

La franc-maçonnerie est prudente en imposant le huis-clos pour ses burlesques parades et ses dessins pervers. Elle comprend qu'en pleine lumière, elle soulèverait la réprobation ; c'est assez pour elle de s'exposer au ridicule.

Et voilà pourquoi la franc-maçonnerie, même en travaillant à exercer de plus en plus une funeste action sur la politique gouvernementale, réservera le secret de ses loges, quoi qu'en aient dit M. Desmons et ses collègues.

LE FROID ET LA NEIGE

On écrit du Havre que la neige a fait son apparition dans cette ville.

Lundi, à partir de midi, la neige n'a cessé de tomber dans la région de l'Est.

Il était temps. Les trains de chemins de fer allaient avoir des interruptions de service du côté de la montagne, vers Cornimont, Saint-Maurice, Remiremont. On y mesurait de quarante à cinquante centimètres de neige.

Sur la ligne de Jussey, il y en avait de cinquante à soixante centimètres ; sur la ligne d'Ailleviller, de trente à quarante centimètres, et sur la ligne de Gérardmer, de

quarante à cinquante centimètres.

Il est tombé beaucoup de neige à Nice et à Cannes.

On écrit de Rothau (Alsace-Lorraine), le 27 décembre :

« Il est tombé, la nuit dernière, une grande quantité de neige.

» Sur les routes de la vallée, l'épaisseur en était de trente centimètres ; mais sur les hauteurs elle atteignait cinquante centimètres. »

La neige est également tombée à Strasbourg, à Ribeauvillé, enfin dans presque toute l'Alsace.

ENCORE UN THÉÂTRE INCENDIÉ

29 décembre 1887.

Une dépêche de Londres annonce que le grand théâtre d'Islington a été détruit cette nuit, par un incendie. Le feu a éclaté à une heure du matin, après le départ du nombreux public qui venait d'assister à la représentation d'une pantomime.

Il n'y a eu heureusement aucune victime ; mais les pertes matérielles sont sérieuses.

Trois cents personnes vont se trouver sans travail à la suite de cette catastrophe.

TRIBUNAUX

700 FRANCS POUR UNE BOUTEILLE

Nous trouvons dans le *Pays d'Auge*, journal du Calvados, le résumé suivant d'une affaire qui a été jugée, il y a peu de jours, par le tribunal correctionnel de Pont-l'Évêque :

« La veuve Leménager, une brave femme qui habite près de Mortain (Manche), entreprit récemment le voyage du Havre, afin d'aller voir un de ses enfants, et, avant de se mettre en route, elle acheta chez un débitant, son voisin, trois quarts de litre d'eau-de-vie pour se reconforter et se remettre au besoin du mal de mer. Au moment où elle descendait du train, à Honfleur, et allait prendre la voiture du bateau, un employé de l'octroi lui demanda si elle n'avait rien à déclarer ; elle répondit avec vérité n'avoir autre chose que ses provisions de voyage. Mais l'employé voulut voir ces provisions, et, y trouvant un demi-litre d'eau-de-vie, qui restait dans la bouteille déjà entamée, il lui dressa procès-verbal. La régie a poursuivi et a demandé une triple condamnation pour fraude aux droits de circulation, d'entrée et d'octroi.

» L'avocat de la veuve Leménager a montré combien une telle poursuite était vexatoire. Il a soutenu que la loi permettant aux voyageurs le transport, pour leur consommation, de trois bouteilles de vin ; les autres boissons en quantité équivalente, emportées dans le même but, devaient jouir de la même franchise. Il a montré que si le tribunal prononçait une condamnation, il n'y aurait plus de sécurité pour personne, tout le monde étant à la merci de la régie. Le transport, soit en voyage, soit d'une maison à une autre, dans quelque localité que ce soit, d'une seule bouteille de petit cidre, ou d'une fiole de liqueur, telles que celles qui se vendent dans les buffets des gares de chemins de fer, rendraient passibles d'amendes de plusieurs centaines de francs, s'il passait fantaisie à quelque employé de dresser procès-verbal.

» Malgré cela, le tribunal a condamné la veuve Leménager, déclarant dans son jugement que le transport, même par un voyageur pour sa consommation en route, d'une seule bouteille de cidre ou de bière, ou d'une fiole d'eau-de-vie, *quelque petite qu'elle soit*, ne pouvait être fait licitement qu'après avoir pris un congé, un passavant ou un acquit-à-caution.

» 700 fr. d'amende, savoir : 500 fr. pour avoir transporté de l'eau-de-vie sans congé ni acquit-à-caution, et 200 fr. pour ne l'avoir pas déclaré à l'octroi avant de traverser Honfleur. »

On croit véritablement rêver en lisant une telle condamnation si peu justifiée, quand surtout on se rappelle les sommes énormes que le fisc laisse échapper pour plaire aux amis des créatures et maîtres du jour.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 29 décembre.

Le marché conserve son allure précédente, les cours sont lourds et nos rentes ne donnent lieu qu'à peu de transactions : 3 0/0, 81.07 ; 4 1/2 0/0, 106.95.

L'action du Crédit Foncier s'inscrit à 1.402. Les obligations foncières et communales gardent leur bonne tenue et ont un courant de demandes très actif. L'émission des 250.000 Bons à Lots a été un nouveau succès, ce résultat était prévu. Le Crédit Foncier, à lui seul, a recueilli 228.000 unités et la Société Générale 117.000. Rien ne vaut l'éloquence de pareils chiffres.

La Société Générale consolide son cours de 452.50 avec tendance meilleure.

La Banque d'Escompte est demandée à 457. Les bénéfices réalisés par la société dans ses nombreuses affaires lui assurent des cours plus élevés.

Les Dépôts et Comptes courants sont immobiles à 600.

La Compagnie d'Assurances le Soleil-Vie a distribué pour le dernier exercice un dividende de 10 francs net d'impôt. Sa réserve de prévoyance est de 51.145 francs et sa réserve statutaire de 500.000 francs. Le compte de profits et pertes se solde par 132.026 en augmentation de 61.310 francs sur le report de l'année précédente.

Le Crédit Lyonnais repart 6 fr. à 570.

Comme nous l'avions annoncé, le Corinthie que la spéculation avait fait remonter sans raison à 265 ne trouvant aucune demande retombe lourdement à 250. Le premier résultat fait prévoir l'échec certain de la prochaine émission de la compagnie.

L'action de Panama se tient fermement à 321, les ventes à découvert deviennent plus rares en présence de la difficulté à se procurer du titre. Nos chemins de fer sont sans variations.

Jubilé sacerdotal de Léon XIII

La Société de Propagande par la presse et par l'image vient de mettre en vente un très beau portrait en photographie de S. S. Léon XIII à l'occasion de son jubilé sacerdotal. Le Souverain Pontife est en buste, soutane blanche; à sa droite se trouve saint Pierre, en pied; à sa gauche, l'apôtre saint Paul, également en pied; au second plan du tableau on voit le futur Pape recevant la mitre, et un peu plus loin il reçoit le chapeau de cardinal des mains de Pie IX. Au bas du tableau se trouve l'église de Saint-Pierre de Rome, ayant d'un côté la Résurrection, de l'autre l'Assomption de la très sainte Vierge. Tous ces sujets forment comme autant de tableaux, ils sont disposés avec art et forment comme une auréole au sujet principal. L'ensemble est parfait et plaît à la fois aux yeux et au cœur. — Tous nos lecteurs voudront posséder ce précieux souvenir du jubilé du grand Pape Léon XIII. — Ce tableau est roulé soigneusement autour d'un cylindre et envoyé franco poste dans le monde entier: un seul tableau, prix 2 fr.; deux tableaux, 3 fr. 50 c.; quatre tableaux, 6 fr.

Adresser toutes les demandes à la Société de Propagande, rue de l'Estrapade, 15, Paris.

LA GUERRE

On parle toujours beaucoup et dans tous les mondes de La Guerre, le patriotique ouvrage de M. Barthélemy, publié avec tant d'éclat par les éditeurs Jules Rouff et C^{ie}, à Paris.

Jamais publication n'a plus fixé que celle-ci l'attention publique, et cela se comprend, car, d'un bout à l'autre, elle se préoccupe de l'honneur national, c'est-à-dire de ce qu'il y a de plus cher à l'universalité des citoyens français. On peut dire que c'est l'histoire du relèvement militaire de la France, pour lequel rien n'a été épargné depuis 1871 et qui s'accroît, grâce à Dieu, chaque jour davantage.

La Guerre est un livre utile et réconfortant contenant pour tous un grand enseignement, en même temps qu'il donne à tous confiance dans notre nouvelle armée et espère que, si jamais elle est appelée à défendre et notre honneur et l'indépendance de notre territoire, elle le fera victorieusement.

Les illustrations sont dignes du texte, ayant été confiées aux premiers dessinateurs militaires de ce temps. Des magnifiques chromos seront donnés en primes durant la publication de l'ouvrage. La seconde prime qui représente: Une grand'garde aux environs de Paris (1870-71), par Dupray, est donnée gratuitement avec la troisième série à tous les lecteurs. C'est le tableau le plus saisissant et le plus impressionnant que l'on puisse voir.

Nous ne saurions trop engager ceux de nos lecteurs qui n'ont encore rien vu du magnifique ouvrage de M. H. Barthélemy (Jules Rouff et C^{ie}) à se procurer ce qui en a paru jusqu'ici, afin de le pouvoir apprécier par eux-mêmes.

Nouvelles militaires.

LES CHIENS DE GUERRE

L'emploi des chiens de guerre est entré dans la pratique à Belfort.

L'autorité militaire de cette place a embrigadé un certain nombre de chiens de grande taille pour le service de garde aux postes avancés. Depuis leur entrée à la caserne, ces quadrupèdes sont soumis à un dressage très actif.

Voici comment on procède: des soldats sont affublés de différents costumes militaires allemands, et le chien est excité contre eux, tout en restant solidement attaché.

Après quelques jours de cet entraînement dans les cours de la caserne, des expériences ont été faites en campagne. On a placé des grand'gardes dans les bois de

l'Arsoy, chacune ayant avec soi l'un de ces chiens. Peu après, passait un pseudo-Prussien: non-seulement à sa vue le chien de la grand'garde donnait de la voix, mais encore se précipitait sur le soldat coiffé du casque à pointe. Ce malheureux ne s'est dérobé aux crocs de la bête qu'en grimant sur un arbre.

Les expériences se continuent et ce premier succès a eu pour conséquence de faire enrôler un certain nombre de ces chiens dans le 35^e de ligne. Les autres régiments de la place en seront pourvus à leur tour.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

TEMPÉRATURE. — Le froid continue avec intensité: 6 degrés ce matin.

La Loire charrie à pleins bords et ses rives sont entièrement gelées.

Pour peu que cette température dure encore quelques jours, notre fleuve offrira le spectacle de la Néva. Puisse cependant ce temps de Sibérie ne pas sévir comme en 1879-80, le si terrible mémoire pour notre pays.

Mais les amateurs du traîneau et du patin sont enchantés: ils vont pouvoir se livrer à ces sortes de plaisirs que bien des hivers ne leur procurent pas toujours. Déjà, hier, ils ont commencé à décrire leurs courbes gracieuses et leurs circuits en tous sens, dans les fouilles derrière Saint-Louis, au Pont-Pouchard, à Saint-Florent et du côté de Villebriant.

Le baromètre se tient toujours élevé.

RECEPTIONS DU JOUR DE L'AN

M. le Sous-Préfet de Saumur recevra, le 1^{er} janvier, de 4 heures 1/2 à 2 heures 1/2.

Le Président du Tribunal civil recevra de 2 heures à 3 heures.

Le Maire et les Adjointe de la ville de Saumur recevront à la Mairie, de 4 heures à 3 heures.

Le général Danloux, commandant l'Ecole de cavalerie, recevra de 4 heures à 2 heures.

A l'occasion de la nouvelle année, le Général commandant le 9^e corps d'armée, lève toutes les punitions de consigne, de salle de police et de consigne à la chambre pour toutes les troupes du corps d'armée.

LES PERMISSIONS DU JOUR DE L'AN

Jusqu'à présent, aucune décision n'a encore été prise, par le ministre de la guerre, relativement aux permissions à accorder aux hommes de troupes, à l'occasion des fêtes du nouvel An.

Toute latitude est laissée aux chefs de corps pour ces permissions, dans la mesure que comportent les besoins du service.

CONGRÈS SCOLAIRES

Les vacances du jour de l'an, y compris le jour de congé accordé à l'occasion de l'élection de M. le Président de la République, sont ainsi fixés pour les lycées, les collèges et les écoles normales:

Sortie, vendredi 30 décembre, après la classe du soir.

Rentrée, jeudi soir, 5 janvier à l'heure réglementaire.

L'ANNÉE QUI VIENT. — Voici quelques renseignements sur les phénomènes qui signaleront à heure fixe le cours de l'année 1888:

Il y aura trois éclipses de soleil: le 14 février, le 8 juillet, et le 7 août; mais aucune ne sera visible.

Par contre, il y aura deux éclipses de lune toutes deux visibles à Paris: la première le 28 janvier et la seconde le 23 juillet. La première sera une éclipse totale, la seconde ne sera que partielle.

Pâques tombera le 4^e avril et la Pentecôte le 20 mai.

SUCCÈS REMPORTÉ PAR UN COMPOSITEUR ANGEVIN

Nous apprenons, dit le Ralliement, que M. Laffage, directeur de la Société Sainte-Cécile, vient d'obtenir un second prix ex-æquo avec le chef de musique de l'Ecole d'artillerie de Nîmes, au concours de com-

position musicale ouvert à Toulouse par le journal l'Artiste toulousain.

Toutes nos félicitations au jeune et habile compositeur.

Le succès remporté par notre compatriote est d'autant plus remarquable que cent sept concurrents avaient pris part à ce concours.

LE CHAUFFAGE DES WAGONS

La Compagnie P.-L.-M. vient de mettre à l'essai un nouveau mode de chauffage pour les voitures. Il s'agirait de remplacer les bouillottes actuelles par des bouches d'eau placées entre le plancher et la caisse du véhicule et chauffant au moyen du gaz qui sert à l'éclairage. Les tuyaux à gaz seraient placés en nombre suffisant pour obtenir la chaleur nécessaire. La première expérience a très bien réussi. La voiture sur laquelle on a fait l'essai est arrivée lundi soir à Perrache et en est repartie mardi pour Paris. On a pu constater la chaleur douce, régulière, obtenue par ce mode de chauffage, qui pourra remplacer avantageusement le système actuel. Cette innovation de la Compagnie P.-L.-M. sera favorablement accueillie par le public.

UN NOUVEAU MILLIONNAIRE

On écrit de Madrid, 27 décembre:

« Le tirage de la grande loterie de Noël a eu lieu aujourd'hui, et cet événement a, comme toujours, produit la plus vive émotion dans toute l'Espagne, ce qui n'est pas étonnant, puisque le gros lot est de deux millions cinq cent mille francs et que le prix du billet est de 500 fr.

» La salle du tirage était archipleine, et de nombreux journalistes s'y pressaient pour télégraphier les résultats, aussitôt qu'ils étaient proclamés, dans toutes les villes de la Péninsule.

» Lorsque le numéro gagnant le gros lot a été proclamé, un journaliste présent, qui tenait son billet à la main, s'évanouit, croyant avoir gagné; en revenant à lui, il constata qu'il s'était trompé, et un instant après on apprenait que l'heureux mortel à qui est échue cette fortune est le général Cassala, ministre de la guerre.

» On raconte que le général n'a même pas eu à dépenser le prix de ce billet; c'est encore une faveur du sort qui l'a mis en sa possession, et voici comment: il y a deux mois, quelques amis qui se réunissaient chez lui pour faire une partie de whist, décidèrent de constituer une cagnotte pour acheter un billet de la loterie. Aussitôt que les 500 francs nécessaires furent réalisés, on tira au sort pour savoir: 1^o à qui appartenait le billet; 2^o quel jour il serait acheté; 3^o le numéro de l'administration de la loterie où l'acquisition du billet serait faite.

Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 31 décembre

La Fée aux Roses, opéra-comique en 3 actes.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 24 décembre:

TEXTE: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures: Le monument commémoratif des Charentais morts pour la patrie; Banquet de l'association amicale des sourds-muets; Beaux arts; Les mois fleuris: Décembre. Départements illustrés: Seine-Inférieure; Les chiens savants; Théâtre illustré: Gatté: Dix jours aux Pyrénées; M^{lle} Sigrid Arnoldson. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par A. Boisard. — Bibliographie. — Echechs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Le Monde financier. — Rébus.

GRAVURES: Angoulême: Monument élevé à la mémoire des Charentais morts pour la patrie. — Théâtre illustré: Gatté: Dix jours aux Pyrénées; M^{lle} Sigrid Arnoldson, cantatrice suédoise. — Paris: Le banquet annuel des sourds-muets. — Les chiens savants. — Beaux-arts: Le Sommeil de Jésus. — Les départements illustrés: Seine-Inférieure. — Les mois fleuris: Décembre. — Les livres illustrés. — Echechs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

ABONNEMENTS: Un an 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 centimes. On s'abonne aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

BOURSE DE PARIS

DU 29 DÉCEMBRE 1887.

Rente 3 0/0	81 15
Rente 3 0/0 amortissable	85 »»
Rente 3 0/0 (nouveau)	81 90
Rente 4 1/2 (nouveau)	107 17
Obligations du Trésor.	520 »»

Crédit Lyonnais

Escompte. Recouvrements. Délivrance de chèques. Dépôt de fonds. Prêts sur Titres. Régularisations de Titres. Souscriptions.

Les bureaux sont actuellement 30, boulevard de Saumur, à Angers.

ÉTRENNES. — Comme les années précédentes, M. DOUBENEL, EPICERIE CENTRALE, a mis en vente son grand assortiment de Bonbons fondants, Pralines Duchesse, Pralines Vanille, Chocolats Crème et Pralinés, etc., etc., à 4 fr. 80 le 1/2 kilo, que nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs, ainsi que ses Pralines à la rose à 90 c. le 1/2 kilo.

A l'occasion du Jour de l'An

M. TABOURDEAU, pâtissier, place de la Bilange, donne un aperçu des prix exceptionnels de bon marché.

Pralines à la rose	0,85 le 1/2 kilog.
Bonbons fondants sur-fins	4,75 —
Pralines Duchesse et Louis XV	4,75 —
Chocolats crème et pralinés	4,75 —
Dragées flots	4,75 —
Dragées fines	0,90 —

Grand choix de Boîtes, Coffrets Fantaisies, Jouets, à des prix excessivement avantageux.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, pharmacien, 103, r. Richelieu, PARIS, & Ph^{ies}

Santé à tous, adultes et enfants, rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, la

REVALESCIÈRE

DU BARRY, DE LONDRES

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dardres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 40 ans de succès: 100.000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle prolonge la vie de 20 à 30 ans. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kilo., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 6 kil., 36 fr.; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE. » Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr., ainsi que la « REVALESCIÈRE EN BISCUITS, à 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Dépôt à Saumur, chez MM. COMMON, 23, rue Saint-Jean; Russon, épiciers, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et C^{ie}, limited, 8, rue Castiglione, à Paris.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

A LOUER
PRÉSENTMENT,
LA VILLA PLAISANCE

Située à 4 kilomètres de Saumur,
Le plus confortable et le plus grand
Etablissement de la région, pour
Noces, Banquets, Bals, etc.
Immense Jardin avec Tonnelles,
Pelouses, Balançoires, Trappes, Jeux
de Boules, Billard et autres jeux divers.
Tir à la Carabine.
S'adresser à M. MÉNIER-GUÉRET,
20, rue de Lorraine, Saumur.

A LOUER PRÉSENTMENT
UNE
Maison Bourgeoise

Avec magnifique vue sur la Loire,
Comprenant: salle à manger, cui-
sine, chambres à coucher, écurie,
remise. Jardin très bien planté, d'une
contenance d'environ 37 ares, avec
sources et bassins. Le tout situé au
Jagueneau, près Saumur.
S'adresser rue Dacier, n° 28.

A LOUER
En totalité ou par parties

ANCIENNE MAISON DU PRINTEMPS
Située rue de la Tonnelle.
S'adresser à M^{me} veuve COUTARD,
place du Petit-Thouars, Saumur.

A LOUER
PORTION DE MAISON
Pour dame seule.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1889,

TRÈS GRAND MAGASIN
A deux ouvertures,
Situé rue du Puits-Neuf, 21.
S'adresser à M. et M^{lle} JACOT, rue
d'Orléans, 76, Saumur. (869)

A VENDRE
Une très belle CHIENNE POINTER,
pure race, d'un noir très brillant, et
agée de dix mois.
S'adresser à M. RENARD, agent
d'affaires, 16, rue Verte, à Saumur.

A Vendre
Un Moteur à Gaz

Système Otto, force 3 chevaux.
S'adresser chez M. V. BORET, rue
Saint-Nicolas. (793)

Cours de Guitare, de Solfège
Leçons d'Espagnol
PAR
M. MIGUEL ARAN
30, rue Saint-Nicolas.

M. BALZEAU-MAURAT, entrepre-
neur, déclare qu'il n'a rien de
commun avec M. PERDRIAU, entre-
preneur au Pont-Fouchard.

M. V. COUË, photographe, rue
d'Orléans, 50, Saumur, demande un
jeune homme intelligent pour
la photographie.

L'ARMÉE
TERRITORIALE

Journal hebdomadaire
Paraissant le Samedi
12, rue Grange-Batelière, Paris
Seul journal s'occupant exclusive-
ment des officiers de réserve et de
l'armée territoriale, ce qui lui permet
de traiter avec tous les développe-
ments nécessaires les questions inté-
ressant particulièrement ces officiers.
ABONNEMENTS:
Six mois. 7 fr.
Un an. 12 »
On s'abonne aussi, sans frais, au
bureau de l'Echo Saumurois.

LA FEMME ET LA FAMILLE

Journal des jeunes personnes
Sous la direction de M^{lle} Julie GOURAUD
On s'abonne, à Saumur,
au bureau de l'Echo Saumurois.
ABONNEMENTS:
Edition mensuelle, sans annexes
ni gravures. 6 fr.
La même, avec annexes, gravures,
modes, patrons, dessins, broderies,
tapisseries. 12 fr.
Envoyer un mandat-poste au bureau
du journal.

EN VENTE
ALMANACH DE MAINE-ET-LOIRE

(Arrondissement de Saumur)
P. GODET
ÉDITEUR, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.
Se trouve également aux librairies DRÈZ, GUILLEMET et GIRARD, à Saumur,
et chez M^{me} veuve FILLOCHEAU, libraire à Doué-la-Fontaine.
Prix: 10 centimes.

LA SAUMUROISE

Assurance Mutuelle contre la Mortalité des Chevaux,
Etablie entre les communes de Saumur, Baigneux, Saint-Hilaire-Saint-
Florent et Saint-Lambert-des-Levés.
Pour tous renseignements, s'adresser à M. RICHARD, vétérinaire, 20, rue
Saint-Jean, Saumur.

TAPISSERIE, AMEUBLEMENT

Ancienne Maison VOISINE
CH. MÉGRIER, Succ^r
25, rue de la Tonnelle, 25,
SAUMUR

M. MÉGRIER a l'honneur de prévenir sa nombreuse
clientèle, qu'il arrive de Paris avec un joli choix de Meubles
Fantaisies pour Étrennes, tels que Bahut de Salon, Meubles Boule,
Table à Thé, Jardinière, Table à Ouvrage et Étagère Marquetterie,
Chaises nouveautés en vieux noyer, etc., etc.
A des prix très modérés.

LE COLLÈGE DE SAUMUR
PRÉPARE AUX
ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS
ET A L'EMPLOI

D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4^{er} Mars
1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-
huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer,
Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraisier.

Couronnes Funéraires en tous Genres
SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL

ANCIENNE MAISON CUPIT
COCHET-CHAILLOUX
Successeur

20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR

Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie,
Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en email, Maroquinerie, etc.
ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES
10 0/0 de remise sur tous les articles.

SANS PALAIS DENTS NI CROCHETS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS							SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ					SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.													
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir					
Saumur(Orl.)	6 03	6 53	»	»	1 38	4 16	8 34	Saumur(Orl.)	4 16	8 34	Saumur(Orl.)	7 57	11 54	1 33	3 05	5 42	11 7	Chât.-d-Loir.	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31	
Saumur(état)	6 50	8 31	10 37	»	4 13	8 30	Saumur(état)	8 31	4 13	8 30	Saumur(état)	8 10	12 09	»	3 17	5 54	»	Noyant-Méon.	8 59	12 59	2 13	4 04	6 38	11 41	
Nantillyhalte.	7 03	8 37	10 44	»	4 26	8 43	Nantilly	8 37	4 26	8 43	Blou.	8 19	12 18	»	3 26	6 03	»	Chât.-d-Loir.	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31	
Varr.-Chacé.	7 09	8 48	10 52	»	4 32	8 49	Montreuil(a.)	9 19	4 55	9 08	Vernantes.	8 34	12 31	»	3 39	6 14	»	Chât.-d-Loir.	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31	
Brézé-s-Cyr.	7 17	9 02	11 »	»	4 40	8 56	— (départ.)	9 29	5 »	9 20	Noyant-Méon.	8 59	12 59	2 13	4 04	6 38	11 41	Chât.-d-Loir.	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31	
Montreuil(s.)	9 31	7 29	9 19	11 15	2 06	4 55	le Vaudelnay.	9 40	5 11	5 17	9 31	Chât.-d-Loir.	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31	Chât.-d-Loir.	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31
— (départ.)	9 34	7 33	»	11 24	2 08	4 59	Baugé.	9 50	5 20	5 44	9 42	Chât.-d-Loir.	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31	Chât.-d-Loir.	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31
Thouars.	9 53	»	»	11 57	2 27	5 27	Doué.	9 57	6 27	6 21	9 51	Chât.-d-Loir.	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31	Chât.-d-Loir.	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31
Loudun.	»	8 10	»	»	»	9 52	»	»	»	»	»	Chât.-d-Loir.	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31	Chât.-d-Loir.	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31
Poitiers.	»	16 33	»	»	»	12 12	»	»	»	»	»	Chât.-d-Loir.	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31	Chât.-d-Loir.	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31

LIGNE D'ORLÉANS

ANGERS — SAUMUR — TOURS

STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Expr. soir	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir
Angers.	2 19	6 30	8 45	11 29	2 57	5 39
La Ménitrie.	3 32	7 10	9 10	12 08	3 42	6 13
Les Rosiers.	»	7 19	9 18	12 17	3 52	6 22
St-Clément.	»	7 26	»	12 24	3 59	6 29
St-Martin.	»	7 33	»	12 31	4 07	6 36
Saumur(a.)	3 22	7 46	9 34	12 44	4 20	6 49
— (départ.)	3 27	7 52	9 37	12 48	4 31	6 53
Varennes.	»	8 05	9 44	1 01	4 45	7 06
Port-Boulet.	3 52	8 20	9 57	1 15	5 01	7 20
Langeais.	4 26	8 59	10 19	1 53	5 46	7 59
Tours.	5 05	9 49	11 05	2 36	6 35	8 42

TOURS — SAUMUR — ANGERS

STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Expr. soir	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir
Tours.	1 23	5 4	7 15	11 35	2 05	5 25
Langeais.	2 13	5 43	»	12 13	2 49	6 06
Port-Boulet.	2 38	6 20	8 39	12 46	3 09	6 43
Varennes.	»	6 32	8 51	12 57	»	6 54
Saumur(a.)	2 57	6 45	9 04	1 08	3 24	7 06
— (départ.)	3 03	6 52	9 12	1 13	3 29	7 12
St-Martin.	»	7 06	9 26	1 25	»	7 35
St-Clément.	»	7 13	9 33	1 31	»	7 39
Les Rosiers.	»	7 21	9 41	1 38	»	7 39
La Ménitrie.	3 28	7 32	9 52	1 46	3 52	7 48
Angers.	3 57	8 21	10 41	2 30	4 17	8 32

SAUMUR — LA FLÈCHE

STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Expr. soir	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir
Saumur.	7 05	1 18	7 20	La Flèche.	7 15	10 20
Vivry.	7 24	1 31	7 33	Clefs.	7 33	10 46
Longué.	7 45	1 45	7 48	Baugé.	7 53	11 15
Jumelles.	8 08	1 57	8 01	Jumelles.	8 09	11 37
Baugé.	8 33	2 13	8 18	Longué.	8 24	11 57
Clefs.	9 01	2 30	8 37	Vivry.	8 38	12 17
La Flèche.	9 20	2 45	8 52	Saumur.	8 55	12 39